

PROSPECTIVES

BULLETIN DE LIAISON ET D'INFORMATION DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT REGIONAL D'ADMINISTRATION DE NANTES

LA LETTRE DE LA PRESIDENTE

BUREAU

Présidente :

Jacqueline GONET

Vice-Président :

Michel SOISSONG

Secrétaire général :

Jean-Luc ESCHEMANN

Trésorière :

Laure MONTEIL

Trésorier-adjoint :

Paul DEDIEU

Conseiller technique :

Alexis MAVROCORDATO

Groupe de Rédaction des

Anciens de l'Ira de Nantes :

LE GRAIN

Directeur de publication :

Paul DEDIEU
05-53-98-66-12

Rédacteur en chef :

Jacqueline GONET
01-60-11-53-87

Comité de rédaction :

Serge MARTY
Alexis MAVROCORDATO
Michel SOISSONG

Cher(e)s collègues,

Encore une nouvelle année. Je n'ai pas encore eu le temps de réaliser que 12 mois se sont écoulés depuis ce fameux passage à l'euro et à l'ARTT que déjà, nous sommes à la fin du mois de janvier 2003. Soit le temps passe plus vite, soit c'est l'âge...

Quoiqu'il en soit, un certain nombre de modifications vont intervenir pour l'association.

Premièrement, les bulletins des mois d'avril et de septembre seront diffusés par voie de courrier électronique pour toutes les personnes qui ont communiqué leur e-mail et sous réserve que la connexion s'effectue. A l'occasion de l'envoi des vœux de début d'année, force m'a été de constater que plusieurs adresses ne fonctionnaient pas. En conséquence, je demande une nouvelle fois à toutes celles et tous ceux qui possèdent une adresse électronique et qui n'ont pas reçu le message de janvier de faire un essai de connexion à l'adresse de l'association : Irarque44@aol.com. Bien entendu, les autres continueront à recevoir la version papier.

Le bulletin de janvier subsistera matérialisé pour tout le monde car il est accompagné d'une fiche de renseignements individuelle.

Deuxièmement, les adhérents 2002 ne recevront pas d'annuaire sous forme d'ouvrage mais soit par envoi Internet soit par envoi d'un CD. Plusieurs précautions sont à prendre pour la diffusion du fichier car il contient des données nominatives et il est soumis à une autorisation d'utilisation de la CNIL. La réception devrait intervenir courant février.

Troisièmement, le rythme des dîners rencontres est modifié ainsi qu'indiqué en pages intérieures.

Quatrièmement, le 30^{ème} anniversaire de l'IRA se déroulera le vendredi 3 octobre. Pensez à retenir votre journée dès à présent et à vous pré inscrire dès à présent afin de faciliter l'organisation de cette journée qui sera aussi l'occasion d'inaugurer l'extension des bâtiments actuels que certains n'ont jamais vus. Vous trouverez des précisions concernant cette journée en page 5. L'IRA et l'association souhaitent que vous soyez nombreux à venir participer ce moment important dans l'histoire de notre institut.

BONNE ANNEE 2003 ET TOUS NOS VŒUX VOUS ACCOMPAGNENT.

TRENTE ANS DE L'IRA DE NANTES – BIENTOT DIX ANS D'ASSOCIATION

L'IRA de Nantes fête cette année son 30^{ème} anniversaire, l'association atteint sa dixième année d'activité. Forts de cette expérience, il paraît utile de revenir aux sources enrichis du recul.

Pourquoi une association des anciens élèves ? Cette question peut sembler basique mais se la poser et y répondre permettrait d'éviter les critiques diverses et variées (pour ne pas dire avariées) auxquelles nous avons été confrontés depuis 1994, date de relance de notre association.

- 1) Tout d'abord, rappelons le principe fondamental reconnu par les lois de la République de la liberté d'association et particulièrement défendu en France, puisque nous avons le plus grand nombre d'associations.

Certes, toutes ne survivent pas et beaucoup vivent. Les personnels des fonctions publiques en sont d'ailleurs de grands créateurs ce qui semble indiquer un besoin de regroupement des fonctionnaires mais la multiplication des associations n'est peut-être pas le meilleur moyen pour faire reconnaître ses droits. L'unité fait la force, pas l'éclatement.

Au lieu de se regrouper et de constituer ainsi une force, chacun veut son association : des attachés de centrale, des gestionnaires, du ministère de ceci ou de cela et pendant ce temps, on nous prépare des réformes statutaires qui engagent notre avenir sans que nous puissions intervenir parce que chacun parle pratiquement pour lui-même, en défendant les intérêts de quelques-uns. La fonction publique a réinventé la tour de Babel, d'une certaine façon.

En conséquence, quand les attachés d'un ministère réclament une augmentation de leurs primes, c'est du corporatisme mais quand il s'agit des administrateurs civils du même ministère, c'est tout à fait légitime, n'est-ce pas ?

- 2) Nous ne sommes pas une association d'anciens combattants : nous n'avons jamais combattu et nous sommes trop jeunes d'existence pour mériter une telle dénomination

Près de 10 ans ont été consacrés à retrouver la majorité des personnes formées, à les suivre (la mobilité n'est pas un mirage), à tenter de vous faire vous rencontrer afin de créer un réseau. L'expérience montre globalement beaucoup de désintérêt. Les raisons avancées vont de la crainte d'être le seul de sa promotion, au non-intérêt du conjoint en passant par le prix trop élevé du dîner (25 euros tout compris est exorbitant surtout à Paris...) ou les années écoulées depuis la formation initiale. Nous en arrivons même à nous demander si certains ne considèrent pas qu'ils ont attrapé une maladie honteuse en ayant fait un IRA. La comparaison entre les promotions en 2 ans et en 1 an amène parfois à s'interroger sur les conséquences de la suppression du DAP à l'issue de l'IRA. Cela ne constituerait-il pas l'une des raisons de ce désintérêt dans un pays où prédomine la culture du diplôme et où l'expérience est peu ou prou valorisée ? Plus on accumule de diplômes, meilleur on est.

Personne n'affiche ce genre de comportement après l'ENA ou une autre grande école. Une autre réponse est peut-être que les instituts ne sont pas de

grandes écoles mais des petits frères de l'ENA : nous sommes alors confrontés à un complexe d'infériorité qui est en contradiction avec l'absence de volonté de passer d'autres concours ou des examens professionnels.

Il existe aussi une méconnaissance de ce que sont les IRA et ils ne bénéficient pas de l'aura de l'ENA ou de Polytechnique, c'est une certitude. S'il vous est arrivé de prendre un taxi en gare de Nantes pour aller à l'IRA et de vous retrouver à l'INRA, vous serez d'accord. D'ailleurs, il n'est pas rare de prononcer le sigle de l'institut et d'être obligé d'expliquer que cela n'a aucun rapport avec l'Irlande et que non, les IRA ne forment pas de dangereux terroristes de l'administration.

Pourtant, beaucoup se disent contents d'être attachés et ils le sont devenus grâce aux IRA et pas par l'opération du Saint-Esprit. Effectivement, il faut réussir un concours, partir dans l'un des cinq instituts et subir l'épreuve du classement. Cela suppose bien du stress, des sacrifices surtout pour les internes et les 3^{ème} concours mais rien ne s'obtient sans rien.

Peut-être une seule année ensemble entrecoupée par les périodes de stage ne permet pas de développer un esprit de corps mais nous ne sommes pas les seuls à subir ce processus mais nous sommes certainement les seuls à faire preuve d'autant de distanciation par rapport à son organisme de formation.

- 3) Nous ne cherchons pas à remplacer les syndicats : Nombreux sont celles et ceux qui adhèrent à un syndicat par conviction ou lorsqu'ils ne savent plus vers qui se tourner pour les aider à résoudre leurs problèmes professionnels. Parmi les Irapques nantais, adhérents ou non à l'association, certains sont des militants actifs de tel ou tel syndicat et le représentent dans leur ministère.

En cherchant, par curiosité, la différence de définition entre corporatisme et syndicalisme, il est étonnant de constater que nous vivons dans un pays où tous les mots se terminant en « isme » sont ressentis comme péjoratifs ou prononcés avec un certain jugement a priori peu positif. Dans le cas du syndicalisme, l'assimilation à un parti politique a certainement nui à l'image des syndicats. Tout cela pour dire qu'un syndicat n'est pas forcément à connotation politique et que d'abord, c'est une association qui a pour objet la défense d'intérêts communs, professionnels ici, ce que l'association de Nantes s'est donnée pour objectif.

Le syndicalisme s'est heurté en France au corporatisme qui préconise les groupements professionnels des personnes qui exercent le même métier, la même profession. Il en est résulté un réflexe primaire contre l'organisation par métier. Les syndicats se sont organisés sur le schéma de la structure de l'Etat-patron : par ministère et par catégorie. Ceci a pour résultat une grande fragmentation de la représentation des personnels .

La défense des intérêts des administratifs de catégorie A ne peut que souffrir de ce cloisonnement (cf. : paragraphe 1). Nous sommes là pour servir l'Etat, quelque soit notre ministère d'affectation (centrale ou services déconcentrés) et nos orientations politiques.

Nous avons le droit de désirer exercer nos talents dans plusieurs ministères pour enrichir notre vécu professionnel, nous avons le droit de penser que de travailler

sur le terrain ne peut qu'améliorer le travail effectué en centrale et vice-versa. Nous avons le droit de vouloir faire plusieurs métiers dans l'administration (GRH, gestion financière, juridique, social,...). Mais les différences de statuts, de primes interdisent que ces aspirations soient comblées.

Alors, pouvons-nous continuer à la fois de réclamer de meilleures conditions de carrière et de nous éparpiller entre différentes structures qui, même avec les meilleures intentions du monde, ne pourront pas nous permettre d'avoir une carrière plus conforme à nos envies et à notre formation ?

*
* *

Après avoir dit ce que l'association n'est pas, il faut dire ce qu'elle veut être et quels sont les principes qui ont réuni les personnes qui constituent l'équipe de l'association et que vous partagez sans doute.

➤ Maintenir la fraternité et la convivialité qui caractérisent les promotions. Même si certaines promotions ne sont pas ressenties comme particulièrement dynamiques par des personnes extérieures, la solidarité existe entre leurs membres ;

➤ Réclamer l'égalité des chances dans le déroulement de carrière est primordial. Une carrière ne peut et ne doit pas être déterminée par une procédure de classement (il faut bien affecter les collègues) parfois aggravée par un concours de circonstances.

Il n'est pas normal que des gens formés de la même façon, subissant les mêmes contraintes, soient traités de manière inégale ;

➤ Exiger la liberté d'exercer plusieurs métiers dans n'importe quelle structure du service public sans que cela ressemble à un parcours du combattant.

*
* *

A une époque de départ massif des personnels à la retraite, c'est le moment de repenser le statut des fonctionnaires et leur rôle dans notre société. Commencer par quelle catégorie de personnels est une question très importante parce que déterminante pour l'avenir. Par les catégories C ou par les hauts fonctionnaires, par le bas ou par le haut ?

Et pourquoi pas par les plus oubliés et les plus mal connus, ces idiots utiles qui sont des rouages indispensables de l'administration car formés pour être des cadres A, censément de conception et d'encadrement, à des postes apolitiques ce qui leur contribue une très grande stabilité et permet à l'administration de continuer à fonctionner même en période de changement gouvernemental ?

Mais les plus oubliés doivent se faire connaître et reconnaître pour réclamer un statut interministériel correspondant à leur formation et dont l'administration tirerait le plus grand bénéfice car permettant l'application du principe de subsidiarité.

Repenser le fonctionnement de la fonction publique ne peut se faire valablement sans disposer d'une photographie précise de la situation actuelle des fonctionnaires. Or, on s'aperçoit qu'il existe peu d'informations précises. La DGAFP elle-même a dû mal à mobiliser l'ensemble des données concernant les agents. Ce n'est pas une critique, c'est un fait qui s'explique par le caractère extrêmement complexe des recherches à effectuer et par la nécessité de doubler des données purement quantitatives par des analyses à caractère personnel. Etudier l'accès des femmes à la haute fonction publique pour découvrir que les femmes sont des femmes, se marient, ont des enfants est une donnée intéressante mais seuls les témoignages de celles qui ont réussi à atteindre le niveau de la haute fonction publique, de celles qui n'ont pas voulu suivre cette voie et de celles qui ont connu des échecs peut enrichir la réflexion. Il faudrait aussi que nos collègues osent dire ce qu'elles ne veulent pas dire, par exemple parler des relations avec la hiérarchie, parfois encore très paternaliste et exigeant plus des femmes que des hommes pour un même travail.

L'association dispose d'un outil privilégié : un fichier actualisé de plus de 2 700 personnes dans la plupart des secteurs de vie publique. Le travail de recensement et de suivi de chacune et de chacun permet de retracer les parcours professionnels. Les contacts téléphoniques, les rencontres autorisent un éclairage plus précis des réalités.

Dans un débat télévisé récent, les intervenants confirmaient que l'administration constitue toujours un ascenseur social. Les Irarques réussissent les concours supérieurs (le contraire a été entendu lors du 25^{ème} anniversaire de Metz) et parviennent à intégrer la haute fonction publique que ce soit par ce biais ou par celui du tour extérieur. Mais en étudiant l'évolution des carrières des attachés sur trente ans, la réalité se précise et des idées reçues sont remises en cause. Ainsi, être greffier dans un tribunal administratif n'est pas forcément l'assurance de devenir conseiller de TA. Devenir secrétaire des affaires étrangères n'est pas la seule possibilité de travailler à l'étranger, l'éducation nationale le permet aussi.

Mais vous devez continuer à nous informer de vos changements d'affectation ou en prendre l'habitude, surtout en cette année de trentième anniversaire car cet anniversaire sera le vôtre et l'occasion de reprendre contact avec des collègues que vous n'avez pas vus depuis quelques années et d'échanger sur nos expériences respectives.



ORGANISATION DU TRENTIEME ANNIVERSAIRE

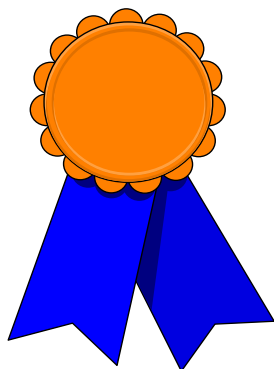
Un courrier du directeur de l'IRA accompagne ce bulletin. Il vous est demandé de bien vouloir vous inscrire dès à présent en retournant le questionnaire qui figure en page 4. Dans la mesure du possible, vous aurez la gentillesse de répondre avant le 28 février.

Pour les personnes dont nous détenons l'adresse électronique, ce courrier leur a été adressé par messagerie et elles ont la possibilité de s'inscrire en répondant à l'adresse suivante : nicole.reculeau@ira-nantes.fr (Nicole Reculeau est la personne du secrétariat de direction chargée de centraliser toutes les informations).

Pour celles et ceux qui ne l'ont pas reçu et préfèrent répondre par voie de mail, je peux leur faire parvenir cette lettre par messagerie : il suffit de m'en faire la demande.

Par ailleurs, le colloque sera inscrit au catalogue de la formation continue de l'IRA ce qui peut faciliter votre venue par rapport à vos services.

Dernière chose, il serait sans doute plus convivial qu'une personne par promotion accepte de reprendre contact avec ses collègues pour les motiver à participer à cette journée. Cela encouragera l'ensemble des promotions à être présentes avec le plus possible de membres. Pour cela, je vous propose de m'appeler rapidement afin que je vous communique les coordonnées de vos collègues de promotion.



FELICITATIONS A :

Marc BASLE (74/75)
Béatrice BOIDIN (77/78)
Patricia CORITON (83/84)
Jean-Claude GOVEN (75/76)
Joseph HOBL (85/86)
Paul MERY (73/74)
Promus chevaliers de l'ordre national du mérite (JO du 15 novembre 2002)



RENCONTRES LOCALES : PROJETS 2003

Depuis 1995, nous organisons des dîners rencontres dans plusieurs villes du nord de la Loire et si possible, une fois par semestre. Les villes concernées sont ANGERS, NANTES, PARIS et RENNES. ROUEN a été abandonné par manque de participants.

Nous avons aussi mis sur pied des week-ends en Bordelais en 2000 (Médoc) et 2002 (Saint-Emilion).

Lors du conseil d'administration du 23 novembre 2002, il a été décidé de s'organiser différemment en 2003. Nous continuerons les dîners dans les quatre premières villes citées ci-dessus mais nous nous limiterons à un repas annuel.

En contrepartie, nous allons nous rendre dans d'autres villes où beaucoup d'entre vous sont installés et que nous avons négligées jusqu'à présent, en grande partie à cause de la distance.

Les lieux envisagés sont BORDEAUX ou PERIGUEUX, ORLEANS, POITIERS, ROUEN (nouvel essai), TOULOUSE, en Corrèze (un collègue a proposé de nous accueillir) et peut-être à MONTPELLIER.

Cela permettrait de couvrir les régions de AQUITAINE, BRETAGNE, CENTRE, LIMOUSIN, LANGUEDOC-ROUSSILLON, MIDI-PYRENEES, NORMANDIE, PAYS DE LA LOIRE, POITOU-CHARENTES.

Il serait intéressant qu'une personne par région soit notre relais car nous ne connaissons pas toutes les villes de France et vous pourrez nous indiquer utilement de bons restaurants et les visites à faire car nous pourrions en profiter pour organiser des week-ends pour permettre aux unes et aux autres de découvrir des parties de notre territoire.

En ce qui concerne les sorties à caractère œnologique, le Bordelais nous laisse encore bien des découvertes à faire mais la Bourgogne est aussi une région très agréable ainsi que l'Alsace et la Champagne. Nous vous proposerons ces destinations à caractère gastronomique tous les 2 ans en souhaitant que des groupes suffisamment nombreux puissent se constituer.

